

**LA PLUS FORTE-VENTE DE LA RÉGION**

LILLE. 104, Rue de Paris  
PARIS. 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# Le Quotidien de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX : ROUBAIX Téléphone 9-51  
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING Téléphone 9-85  
3, rue Fidèle Lohoucq

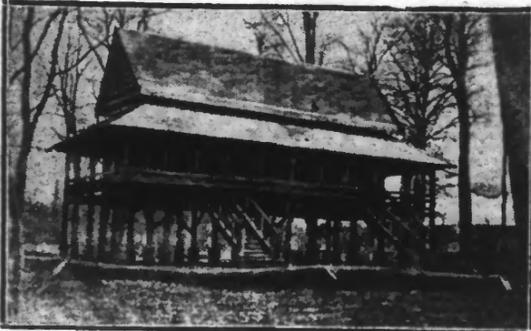
DIRECTRICE : M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

## SITES ET CURIOSITÉS DE CHEZ NOUS

### LE PARC LAOTIEN D'ESCARMAIN

#### offert à la ville de Valenciennes

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)



Le pavillon du Laos, réédifié à Escarmain

Un gentilhomme de vieille souche, M. le baron de Beaulieu de Grouard, eut l'idée l'an dernier d'acheter quelques-uns des plus jolis pavillons qui formaient le village Laotien de l'Exposition Coloniale au moment où les travaux de démolition allaient commencer. Il sauva ainsi d'une destruction qui eût été regrettable de précieux spécimens de l'art oriental. Trois de ces pavillons furent démontés pièce par pièce, amenés non sans grands frais à Escarmain et réédifiés dans le parc Saint-Georges qui est la propriété du baron.

À l'époque la grande presse relate avec force détails l'initiative à modèle unique prise par M. de Beaulieu de Grouard, le maréchal Lyauté s'intéressa. Lui aussi, à cette initiative aussi originale qu'inattendue. De tous côtés les louanges arrivèrent. Infortuné de l'Exposition Coloniale, il fallait avoir de l'argent à perdre pour reconstruire de telles bâtisses qui ne serviraient jamais à rien. C'est que M. de Beaulieu n'avait point vu devoir exposer à tout venant un projet qu'il murissait et dont la réalisation était une affaire de patience et de doigté. Nous disons plus loin ce qu'était ce projet et à quelle généreuse conclusion il a abouti.

#### Le Parc Saint-Georges

Ce Parc, qui a toujours attiré beaucoup de visiteurs, a une entrée principale au lieu dit le Pont-à-Pierre sur la route allant de Solesmes à Le Quesnoy, entre les communes de Verchin et Beaudignies. De là une allée carrossable assez longue facile dans les meilleures conditions possibles la visite des amateurs de sensations sylvestres. Le Parc, en effet, renferme un bois dit du Paradis où naissent et croissent des arbres d'essences très variées, où clapotent des filets d'eau sortant de sources toutes proches et qui, l'été venu, donnent au bois une fraîcheur délicieuse. Ces enfants de sources ne tardent guère à aller se baigner dans la rivière Saint-Georges qui borde le Parc sur tout un côté en longueur. Les visiteurs peuvent admirer notamment des hêtres plus que centenaires et d'autres qui se disposent à le devenir à n'en juger que sur leur bonne mine. Il y a ensuite les trois pavillons laotiens que tant d'artistes déjà ont tenu à voir et visiter et qui laissent à tous les amateurs de choses exotiques l'impression que le Parc Saint-Georges est, tel qu'il est devenu par le judicieux caprice d'un grand seigneur doublé d'un voyageur qui a fait trois fois le tour du monde, un petit coin de notre Extrême Tonkin.

Indépendamment du bois le parc est agrémenté d'une vaste prairie où l'on peut pratiquer tous les sports physiques qu'affectionne la jeunesse. Ajoutons à cela la pêche, surtout celle de la truite dont la rivière Saint-Georges foisonne.

Une deuxième entrée existe en sens inverse, du côté d'Escarmain, mais pour l'instant elle n'est encore accessible qu'aux seuls piétons. Le jour semble proche toutefois où les difficultés assez sérieuses qui s'opposent à son aménagement en voie carrossable seront aplanies.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

## UN PARRICIDE A SOMAIN

### Au cours d'une rixe un jeune homme a frappé mortellement son père d'un coup de poing :: ::

Somain vient d'être le théâtre d'un drame de famille au cours duquel un homme de 25 ans : Raphaël Dura, blessé mortellement son père, Raphaël Dura, 52 ans, marchand de primeurs, 15, rue de Fenain.

La discussion se déroula mercredi dans la soirée et peu après, la malheureuse victime rendait le dernier soupir. Le parricide — qui n'avait pas l'intention de tuer — se constitua prisonnier et fut incarcéré à la prison de Valenciennes.



Raphaël DURA, le parricide

Volé sur cet événement les renseignements que nous avons pu recueillir sur place hier à l'heure où peu de personnes encore connaissent l'issue tragique de ce drame de famille.

#### Après une discussion...

Mais, auparavant, parlons de la famille du sujet espagnol Raphaël Dura, la victime.

Au 15 de la rue de Fenain un commerce de fruits et légumes était exploité par Raphaël Dura, cohabitant depuis 1911 avec une amie : Chorro Louisa, 41 ans, et sa fille Henriette Dura, âgée de 15 ans environ. Maintes fois, les discussions éclataient entre M. Dura père et le fils Raphaël, 25 ans marié, demeurant à la maison tenante, au n. 17 de la rue de Fenain. Des discussions on en venait quelquefois à la rixe et des coups étaient échangés entre le père, fils, belle-fille ou... concubine.



M. DURA père, la victime

Mercredi soir, les esprits étant surexcités, on en vint aux mains : les femmes se mêlant à la chiquette ; M. Dura père, s'adressant à son fils, lui reprocha l'attitude de sa jeune épouse et

devant la riposte de celui-ci, le commerce excité de son gendre, se jeta sur lui et lui administra une magistrale gifle.

Sans hériter, le jeune gaillard se retourna alors vers son père et, d'un coup de poing violent lancé en plein face, il envoya le malheureux quinquagénaire rouler sur la chaussée.

Quand, quelques secondes après, les témoins, qui tentèrent vainement d'intervenir, relevèrent la victime celle-ci perdait abondamment son sang par une blessure ouverte derrière la tête à la base du crâne.

M. le docteur Brabant, mandé d'urgence, prodigua sans tarder ses soins au blessé qu'on avait transporté chez lui, mais les efforts du spécialiste furent vains et M. Dura décéda deux heures après sans même avoir repris connaissance.

#### Le meurtrier

##### se constitue prisonnier

Le fils, affilé à la nouvelle du décès de son père, tentait alors, semble-t-il de prendre la fuite. Il se fit conduire par un ami à Bianco-Misseron, mais ce dernier lui dictant son devoir, l'invita à rentrer à Somain se mettre à la disposition de M. Jakobowitz, commissaire de police qui, présent à l'heure du décès de M. Dura père, avait déjà commencé l'enquête judiciaire.

Raphaël Dura, le jeune parricide, a été conduit hier au Parquet de Douai et écroué à la prison de Valenciennes, sous l'inculpation de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

L'autopsie du corps de la victime aura lieu ce matin à Somain.

## UN GARÇONNET S'EST PENDU DANS UNE ÉCOLE DE LOMME

### IL AVAIT ÉTÉ PUNI PAR SON MAÎTRE ET SES PETITS CAMARADES LE RETROUVÈRENT SANS VIE PEU DE TEMPS APRÈS

C'était mercredi. Il était 16 h. 30. Dans la classe, M. Gauthier, un jeune instituteur de 24 ans, donnait une leçon d'histoire à ses 84 élèves. Le jeune Alphonse Dumont, réputé turbulent, troublait l'attention que ses camarades portaient aux explications du maître. Après plusieurs observations, M. Gauthier se trouva dans l'obligation de faire sortir l'enfant.

— Va sur le palier et ne bouge pas ! Je te surveillerai par la porte vitrée.

L'élève Dumont s'exécuta de mauvaise grâce. Il prit une écharpe de simili soie et se jeta sur le palier.

Sur ce palier s'ouvrent la porte de la classe de M. Paul Lahoussie et celle de la classe de M. Gauthier. Un large escalier de bois y accède. Au-dessus de la balustrade qui protège le palier, on a placé naguère une grille de fer.

**Sur la rampe de l'escalier**

Dix minutes s'écoulaient et la cloche sonne. C'est la sortie. Les élèves de la classe de M. Lahoussie sortent les premiers. Sur le palier, un spectacle affreux les cloie sur place.

Monsieur ! Monsieur ! Dumont est mort.

M. Lahoussie accourt, les enfants l'entourent. M. Gauthier paraît, pâle et

ainsi que la mère du petit Dumont. On conçoit la douleur de la maman, l'émotion de M. le directeur et le bouleversement des élèves.

Toutes constatations faites, l'enquête de M. Vaccaro commença sur-le-champ.

#### « Tarzan »

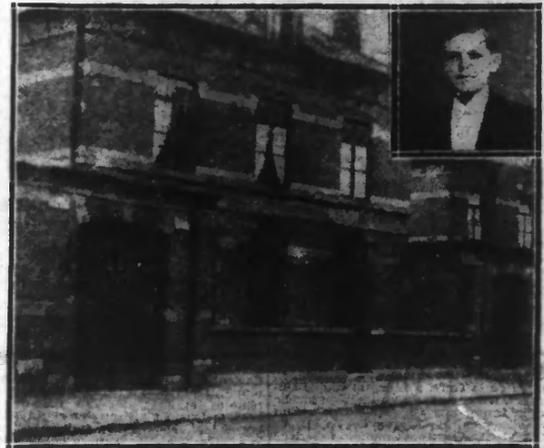
Directeur, instituteurs, élèves, parents et amis du petit Dumont, furent interrogés.

Des témoignages recueillis, il résulte que le jeune Alphonse-Julien Dumont, né à Lambertari le 19 février 1922, et demeurant chez ses parents, 43, rue Kuhlmann, à Lomme, était un enfant trop gâté, turbulent, peu studieux, distrait, souvent surexcité, d'un caractère mobile ; il était émotif, impressionnable à l'exces et très colérique.

Cet enfant aimait le cinéma et il n'en était pas privé, il s'en fait. Tous les films qu'il voyait passer sur l'écran, l'impressionnait fortement et il se passionnait pour les héros factices qui faisaient maintes prouesses.

« Tarzan » frappa son imagination. Il mimait les scènes du film en classe et aux récréations.

— C'est moi Tarzan, Tarzan le Tigre, clamait-il les yeux hagards et l'écume aux lèvres.



L'École Voltaire, où s'est produit le drame EN MÉDAILLON : Le petit Alphonse DUMONT

affolé, cent élèves se pressent dans le petit carré du palier.

L'élève Dumont s'est pendu.

Il a attaché solidement un bout de son écharpe sur la balustrade de fer, sur un côté qui forme une courbe et où, normalement, le nœud aurait dû glisser. Il a fait un nœud coulant à l'autre bout et a passé la tête dans la boucle, puis brusquement il a voulu s'asseoir sur la première marche du haut. Il s'est laissé tomber de tout son poids. La mort a été instantanée par inhibition et non par strangulation. Un nerf vital du cou, qui s'opposait à son aménagement en voie carrossable seront aplanis.

**« Poil de Carotte »**

Écoutons maintenant ses petits camarades. Ils rapportent certains propos du malheureux Dumont :

— Si le maître m'embête, je vais me pendre. Je suis Tarzan, moi !

— L'autre jour au cinéma il voulait m'étrangler. J'ai dû me sauver.

— Je deviens fou, dit-il un autre jour.

— Si le maître me met à la porte, je me tue.

— Il jouait souvent au pendu.

Le directeur de l'école Voltaire est désolé. M. Gauthier est dans tous ses états. Ils ne sont aucunement responsables de ce drame navrant.

Cet enfant avait une idée fixe : faire son petit « Poil de Carotte ». Choyé, aimé, gâté, il était heureux dans sa famille. Le cinéma a intoxiqué son pauvre petit cerveau d'enfant.

Le petit Dumont repose maintenant sur un grand lit blanc parsemé de lis et de sa maman pleure...

FRED.

## APRÈS LES INCIDENTS DE BRAY-SUR-SOMME

La Fédération Nationale des Contribuables a adressé au Président de la République une lettre pour lui demander d'agir, comme il vient de le faire vis-à-vis des révoltés de Capetang (Hérault), en usant à l'égard des prisonniers d'Amiens, condamnés à la suite de la manifestation de Bray-sur-Somme, d'une mesure de clémence immédiate qui favorisera l'apaisement des esprits dans les milieux agricoles et chez les contribuables.

## PARIS - DEAUVILLE EN 2 HEURES 4 MINUTES



Le départ, en gare Saint-Lazare, de la nouvelle automobile Renault, qui doit assurer le service Paris-Deauville, en deux heures quatre minutes

## LE CRIME DE PÉRUWELZ AUX ASSISES DU HAINAUT

### LES JURÉS DE MONS ONT CONDAMNÉ HOMERIN A 15 ANS DE TRAVAUX FORCÉS ET ILS ONT ACQUITTÉ VAN CAELBERG

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)



Les accusés pendant l'audition des témoins

Les débats du procès des assassins de Peruwelz se sont poursuivis hier devant la Cour d'Assises du Hainaut, à Mons. Le défilé des témoins, commencé la veille, se déroula à une cadence rapide. Une quarantaine d'entre eux restèrent à entendre. Le premier, le plus important aussi, fut Camille Dieudonné, dit « Bouboule », qui, lors d'un premier vol commis chez l'infortunée rentière de la rue des Américains, fut le complice des deux individus qui comparurent devant les jurés : Alfred Homerin, l'étranger, et Oscar Van Caelenberg.

#### « Bouboule »

M. le président Conard mena rondement les débats sans s'attarder aux verbiages des témoins et aux fioritures inutiles.

Camille Dieudonné, dit « Bouboule », est appelé le premier à la barre.

L'ancien Valenciennais, expulsé de France à la suite du vol d'une auto, est amené menottes aux mains entre deux gendarmes. C'est qu'il purge actuellement une condamnation pour le vol qu'il commit le 6 novembre, en compagnie d'Homerin, chez la veuve Vilain-Belgusta.

« Bouboule » est un incorrigible discoureur et le président doit souvent mettre un frein à son flot inintermittent d'éloquence.

« Bouboule » sait beaucoup de choses sur l'affaire. Il était le compagnon assidu d'Homerin et de Van Caelenberg, il était aussi, et il ne s'en cache pas, l'ami le plus intime de Mme Van Caelenberg.

Le soir du drame, Bouboule, quittant vers 7 h. 30 sa maison, où la femme Van Caelenberg était venue chercher asile, rencontra un passage à niveau Van Caelenberg qui venait d'un paletot de cuir, parlait à faire le guet.

— Pourquoi avez-vous soupçonné Van Caelenberg d'être l'auteur du meurtre ? demande M. le président Conard.

— Parce que je l'ai vu, se cachant, auprès de la maison.

— C'est la seule raison ?

— Non, car Van Caelenberg était au courant du premier vol qui avait été commis chez la veuve Vilain. Nous avions alors été faire la noce avec Van Caelenberg m'a dit : « C'est dommage que nous ayons tout dépensé. Il faudrait encore un bon coup comme celui-là ! »

— Et c'est tout ?

« Bouboule » dit « Bouboule »

et qu'ils seraient découverts. Cela s'est passé le dimanche 13 novembre au soir. Quelques heures plus tôt, j'étais entré avec Van Caelenberg au bar de l'« Avenir » ; le patron, en me voyant s'écria : « Tiens, voilà Bouboule, tu n'es donc pas en prison, on dit que tu es l'assassin ». A ce moment, j'ai vu Van Caelenberg partir. Chez Van Caelenberg, j'ai pris un mouchoir et un morceau de ficelle et j'ai fait sembler de bâillonner la femme du cafetier en disant : « Voilà comme on fait les assassins ». Van Caelenberg s'est encore fortement troublé. J'étais dès lors certain qu'il était le coupable et je suis allé remettre aux gendarmes le paletot de cuir que m'avait donné le délinquant en me disant : « Tu peux le prendre, j'ai trouvé ».

Dieudonné, malgré les précisions très nettes qu'il apporte, est dans ses déclarations assez flottant sur certains points. A l'exception, il a parlois varié dans ses dépositions.

M. le président Conard le constate et demande :

« Dans vos témoignages, ne vous laissez-vous pas inspirer par le ressentiment ? On sait que vous êtes grand ami de Mme Van Caelenberg ? »

Cela, je ne le nie pas, mais mon témoignage est sincère.

#### Les témoins

Si Homerin, le principal accusé, a reconnu les faits, notamment qu'il s'agit de la veuve D'zuste, Van Caelenberg, par contre, malgré les charges dressées contre lui, nie toute participation à l'affaire.

Plusieurs dizaines de témoins viennent rétablir les faits qu'il conteste.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

## EN CINQUIÈME PAGE

### LE RÉVEIL DU CINÉMA

## UN TERRIBLE DRAME DE FAMILLE A BERTRY

### Un ancien gendarme, qui menaçait son beau-frère, fut blessé d'un coup de feu qui le rendit aveugle

Un drame navrant s'est déroulé dans la nuit de mercredi à jeudi à Bertry, petite ville située dans le Cambrésis.

Un ancien gendarme, M. Emile Petit, 48 ans, vive vétéran, mais intelligent avec son beau-frère, M. Léonard Hutin, rue Louise-Michel à Bertry, pour une question d'intérêt, se rendit nuitamment au domicile de ce dernier. Il essaya de forcer la porte et n'y parvenant pas, il cassa un carreau à une fenêtre avec l'intention de tourner l'espagnole et de pénétrer dans la demeure, tout en proférant des menaces de mort.

Les deux fils Hutin s'étaient levés dans la campagne en sursaut par une fenêtre et leur mère était tombée en syncope. Exodé à la fin et effrayé par les menaces proférées à son endroit, l'entendant d'autre part le caractère violent de son beau-frère qui était pris de boisson, M. Hutin saisit une carabine qui se trouvait au chevet du lit et tira un coup dans la fenêtre, au étage et sans viser.

Atteint de balai par le projectile, l'agresseur s'écroula. Il fut relevé une heure plus tard par les fils Hutin qui, l'entendant plus de bruit, s'étaient mis en demeure de regagner leur logis.

Le docteur Masséus, appelé d'urgence, constata que la balle avait crevé les deux yeux, rendant le blessé complètement aveugle.

Des gendarmes de Buzigny, prévenus par le Maire du pays, M. Gaston Bract, se rendirent sur les lieux et procédèrent à une enquête.

Dans l'après-midi de jeudi, le Parquet de Cambrai descendit à Bertry où il a procédé à la reconstitution du drame et à l'interrogé de nombreuses personnes.

M. Hutin a été laissé en liberté provisoire.

## MARCELLE PUISSANT ASSASSINÉE A PARIS A SÉJOURNÉ A DUNKERQUE

Poursuivant son enquête sur l'assassinat de Marcelle Puissant, commis mercredi après-midi dans un hôtel de la rue des Martyrs, à Paris, M. Guillaume, commissaire divisionnaire, entendit hier matin plusieurs témoins ayant été en relations avec la victime, notamment l'ami avec qui elle vivait. Ce dernier, Camille Alleron, 36 ans, marchand-fleuriste, demeurant 21 rue Germain-Pilon, a déclaré qu'il était à Paris depuis deux ans et qu'il avait connu Marcelle Puissant, il y a 12 ans dans une maison de tolérance à Troyes, qu'il avait suivi son amie dans plusieurs villes de France, notamment à Marseille, Toulouse, Tarascon, Limoges, Clermont-Ferrand, Dunkerque ; mais, comme les autres témoins, il ne peut donner aucune indication sur le meurtrier. L'enquête se poursuit.

## LE XXVII<sup>e</sup> TOUR DE FRANCE CYCLISTE

### Le Belge SCHEPERS a gagné Charleville-Metz

### Charles PÉLISSIER, accidenté, est éliminé de l'épreuve

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Le 29 juin. — Rien de nouveau sous le firmament sportif. Le Tour de France continue sa route et quelle route ! C'est à supposer que les individus se sont mis en tête de ne pas tomber à l'arrière, car fut Roomont et Degraeve, puis Cornez, puis Brugère, qui tentèrent prématurément de porter l'essai caduc aux membres des teams professionnels ; aujourd'hui, un autre gaillard de même taille, le Parisien Bernard, se lança dans la folle aventure avec l'idée nettement arrêtée de remonter en vainqueur sous le ciel loirain.

Vous me suivrez ou vous ne me suivrez pas, peu m'importe, mais l'estime que nos « Individuels » nous ont imprudemment avec le feu. Si ça tombe, comme voici quelques années des isolés acceptés dans le « Tour de France » sur le seul fait de s'être inscrits dans les détails, ils passeront à cette appréciation. Mais depuis qu'ils sont invités comme les « As », ils ne



SCHÉPERS, le vainqueur de la troisième étape

comprends pas leur façon de faire. Encore moins cette année, avec la superbe liste établie par M. Desgrange. Personnellement, j'ai eu l'impression que l'organisateur n'a pas relevé cette catégorie, qui concourait sur un pied d'égalité avec les teams nationaux. Nous y trouvons un tas de célébrités, un grand nombre de noms, parmi les « As », les années antérieures, et personnellement, je considère la majorité des coureurs en présence, sans distinction d'équipe, comme étant de même valeur.

Depuis le début du « Tour », vous avez, d'ailleurs, la preuve que l'ensemble des concurrents se tient. Et si nous comptons des éliminés parmi les « Individuels », les « As » ont de même payé leur tribut.

J'en arrive, par conséquent, à cette éducation normale : que le coureur qui s'en va dès le départ, tel un ouragan, et avec l'intention de terminer en vainqueur, ne réfléchit pas un seul instant.

Vous vous représentez ce que peut être une folle équipée pendant plus de 100 kilomètres avec à ses trousses des gaillards de la trempe que vous connaissez et que vous avez appréciée.

Elle doit normalement être vouée à l'échec et : Lille-Charleville, comme « Charleville-Metz » ne m'étonnent pas.

Il est vraiment dommage que des athlètes aux qualités physiques nettement supérieures, d'aient point le cerveau aussi richement meublé, car nous aurions alors, sur la route, des champions dans toute l'acceptation du terme.

(LIRE LA SUITE EN RUBRIQUE « SPORTS »)

## « MISS VIENNE »

Mary Schuster, qui a été élue « Miss Vienne ». Elle est brune, âgée de 18 ans, et fille d'un tailleur.